Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger (RECA)
Collectif des Associations Pastorales du Niger (CAPAN)

Note d'information / Organisations paysannes n°9

Commentaires sur la présentation du programme d'urgence d'appui à la campagne pastorale 2011 - 2012

24 Novembre 2011
Rédaction du compte rendu : Abankawel Ilitinine (CAPAN), Patrick Delmas (RECA)

L'atelier du « cadre de concertation de sous secteur élevage » a été organisé le samedi 19 novembre 2011 à Niamey. L'atelier était présidé par Monsieur le Ministre de l'Elevage, appuyé par les cadres du Ministère.

Etaient présents les acteurs œuvrant dans le sous secteur Elevage, notamment les cadres de l'Administration publique, les partenaires techniques et financiers, des représentants de la société civile, du **Réseau des Chambres d'Agriculture (RECA) et des organisations des éleveurs (CAPAN, AREN, Gajel, Agropast, FNEN Daddo Zinder, ASPEN, Réseau Billital Maroobé)**. Le nombre de participants est estimé à une soixantaine de personnes.

Les points à l'ordre du jour :

- Se prononcer sur la dénomination du cadre de concertation : i) cadre de concertation du Programme 12/SDR ou ii) cadre de concertation du sous secteur de l'Elevage et Examiner le projet d'Arrêté de création et d'attributions dudit cadre ;
- Informer les acteurs du sous secteur Elevage de la situation de crise pastorale et **du programme d'urgence d'appui à la campagne pastorale** élaboré par le Ministère de l'Elevage afin de susciter l'appui des partenaires dans le but d'atténuer la crise pastorale que vivent les éleveurs ;
- Partager le plan de campagne de vaccination 2011-2012 et la stratégie de mise en œuvre.

Le résumé du « programme d'urgence » fourni par le Ministère de l'Elevage est joint en annexe ou disponible sur le site du RECA.

Cette note présente les axes / activités prévues dans le programme d'urgence qui ont fait l'objet **de questions de la part des représentants des organisations professionnelles des éleveurs**, complétées par les réponses de la délégation ministérielle et par des réflexions des rédacteurs de ce compte rendu.
Les questions posées par les représentants des organisations professionnelles et les réponses sont en *italique* dans le texte.

Le Programme d'urgence d'appui à la campagne pastorale 2011 – 2012 du Ministère de l'Elevage

La situation de la campagne 2011 :

- ✓ L'année a été mauvaise et le bilan fourrager sera déficitaire. Ce déficit se rapprochera de celui de l'année 2009-2010, il serait de l'ordre de 10 ou 16 millions de tonnes de matières sèches (les deux chiffres sont cités dans le document), ce qui serait équivalent aux besoins de 67% du cheptel national en UBT[1] **;**
- ✓ Sur la base des effectifs du cheptel 2012 et en considérant une valeur actuelle du capital bétail de 1.620 milliards, les pertes probables, en absence de toute intervention conséquente, seront de l'ordre de 338 milliards de F CFA.

Le programme d'urgence

Le programme d'urgence comporte des mesures de prévention et des actions d'atténuation des effets de la crise. Il comprend 9 axes d'interventions :

- ✓ Information/sensibilisation des éleveurs ;
- ✓ Mise en place d'aliments du bétail ;
- ✓ Appui à la transhumance extra territoriale ;
- ✓ Opération de déstockage stratégique des animaux ;
- ✓ Développement des cultures fourragères ;
- ✓ Valorisation des résidus agricoles et autres fourrages ;
- ✓ Sécurisation sanitaire du cheptel ;
- ✓ Ouverture des bandes pare feu ;
- ✓ Hydraulique pastorale.

Ce programme d'urgence est déjà validé en conseil des ministres, et le lancement des activités de culture fourragère a eu lieu le jeudi 17 novembre à Gaya (Région de Dosso). Dès la présentation, le Ministre de l'Elevage a précisé que le plan d'urgence était adopté et définitif et ne pouvait plus faire l'objet de modifications. Les participants à la rencontre ne pouvaient que poser des questions pour des précisions.

- ➢ **Sensibilisation et information des acteurs**

Il s'agira d'une mesure de prévention et de conscientisation qui se fera à travers des missions et à l'occasion de toutes les rencontres et manifestations des éleveurs (Cure Salée, Guéroual, Hotoungo…).

Des questions ont été posées sur les mécanismes d'information et de sensibilisation : qui est chargé de mener ces activités et qui va supporter ?
D'après les réponses données, il semble que le Ministère compte sur la « société civile pastorale » qui doit plus intervenir et jouer son rôle de représentant des éleveurs.

- ➢ **Développement des cultures fourragères**

Une question a été posée sur ce qui est prévu et comment cela sera fait. Le Ministère a renvoyé au document de programme qui précise ces activités.

---

1 Une UBT (Unité Bétail Tropical) = 1 bovin de 250 kg – Les bases de calcul sont, en général, les suivantes : 1 bovin = 0,8 UBT ; 1 ovin = 1 caprin = 0,1 UBT ; 1 camelin = 1 UBT ; 1 équin = 0,8 UBT; 1 asin = 0,5 UBT

Il s'agira de contribuer à la sécurisation de l'élevage à travers la promotion des cultures fourragères notamment le bourgou, le sorgho fourrager, la dolique et la luzerne. En cette année de déficit fourrager un accent particulier sera mis sur ces productions. Des expériences menées ces 2 dernières années par le Projet de Développement de l'Elevage dans le Liptako Gourma (PDELG) ont permis de conclure que la production de bourgou le long du fleuve est économiquement plus rentable que la riziculture. Il sera ainsi envisagé la réalisation de 250 ha de bourgou au niveau de 50 villages et des cultures de doliques en décrue sur 100 ha au niveau des mares.

Rubriques	Nombre (ha)	Coût unitaire	Montant (F CFA)
Aménagement parcelles de production de bourgou	250	500 000	125 000 000
Aménagement parcelles de production de doliques	100	20 000	2 000 000
Suivi de l'activité	350		3 000 000
Total			**130 000 000**

NDR[2] : Combien cela peut-il produire ?

D'après nos informations[3], la production du bourgou peut atteindre 30 tonnes de matière sèche par hectare et par an, en plusieurs coupes, ce qui permet l'entretien de 10 UBT (Unité Bétail Tropical) à l'hectare.
Si l'on fait le calcul sur 6 mois, 1 ha de bourgou peut entretenir 20 UBT soit 5.000 UBT pour 250 ha ou 6.250 bovins (1 bovin = 0,8 UBT).

- **Valorisation des résidus de récoltes**

Une question identique a été posée avec la même réponse de se reporter au document du programme d'urgence.

L'objectif visé est de valoriser des fourrages pauvres (résidus agricoles, paille, foins, etc.) par la fabrication des blocs multi nutritionnels, le traitement de la paille à l'urée et le salage.

Rubrique	Nombre	Coût unitaire	Montant (F CFA)
Fabrication blocs	60 000	200	12 000 000
Formation des bénéficiaires	1	1 600 000	1 600 000
Broyeur	3	500 000	1 500 000
Petit matériel			600 000
Suivi			3 000 000
Total			**18 700 000**

- **Mise en place d'aliments du bétail**

Cette activité, qui vise à combler l'important déficit fourrager (de l'ordre de 10 millions de tonnes de MS à la fin de la campagne), va permettre un approvisionnement permanent des éleveurs en aliments du bétail tout le long de la saison sèche. Les besoins en aliments du bétail sont estimés à 21.462 tonnes.
Le coût de l'opération est évalué à 2.166.200.000 F.CFA pour 10.000 tonnes d'aliments. Ces 10.000 tonnes devraient commencer à être disponibles d'ici fin décembre 2011.

[2] NDR : note des rédacteurs
[3] Revue du secteur de l'élevage au Niger / Février 2010 / http://www.reca-niger.org/spip.php?article384

Rubriques	Quantités (tonnes)	Coût unitaire FCFA	Coût total (FCFA)
Achat son de blé	6 439	200 000	1 287 800 000
Achat tourteau de coton	4 292	200 000	858 400 000
Suivi-évaluation			8 000 000
Evaluation externe et Audit			12 000 000
Total			2 166 200 000

Une question a été posée pour savoir comment on peut combler le déficit de 10 millions de tonnes de MS avec 10.000 tonnes d'aliments bétail et quelle est la période couverte par cette activité ?
Il a été répondu que la prévision totale d'aliments, qui seront disponibles, porte sur 21.000 tonnes et que la période couverte par cette activité commence dès aujourd'hui jusqu'à l'installation de la saison des pluies.

NDR : Comprendre le calcul ???

Pour le programme d'urgence 2009 – 2010, il avait été calculé des besoins globaux estimés à ***32 500 tonnes*** *d'aliments complémentaires sur la base d'une complémentation des seules vaches en reproduction soit* ***240.000 vaches*** *(la proportion de femelles est estimée à 70% et celle des vaches en reproduction à 10%).*
Le chiffre de 21.000 tonnes semble insuffisant et ne permettra pas de compléter la ration des jeunes animaux.

- **Appui à la transhumance extra territoriale**

Il s'agira dans le cadre de ce programme de faciliter le déplacement des éleveurs vers les pays d'accueil à travers des rencontres inter-états et en s'appuyant sur les cadres de concertation existants, de faciliter l'obtention du Certificat International de Transhumance et de redynamiser les contrats locaux (pacage, abreuvement) dans les pays de transit et d'accueil.

Cette activité est déjà démarrée avec la mise à la disposition de toutes les régions de plus de 6.000 imprimés de certificats de vaccination internationaux et la préparation de missions de contact avec les responsables de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest (Nigeria, Togo, Bénin, Burkina Faso) pour l'organisation de la transhumance dans des conditions sécuritaires acceptables. Il est prévu la participation de représentants des organisations d'éleveurs à ces missions.

Il faut signaler que le Réseau Billital Maroobé a déjà entamé des démarches d'informations auprès des différentes organisations d'éleveurs du Bénin, Burkina et Mali, afin que celles-ci facilitent les mouvements de transhumance.

- **Opération de déstockage stratégique des animaux**

Il est mentionné dans le programme qu'il s'agira de réduire les effectifs d'animaux afin de minimiser les pertes au cours de la période de soudure. Cette opération va particulièrement concerner les espèces bovines et ovines.
Des expériences menées lors de la dernière crise ont montré la pertinence de cette opération et ont permis de conclure que cette opération doit être réalisée à temps, au moment où les animaux ont encore un bon embonpoint. Sur la base d'une estimation du prix d'une UBT à 80. 000 F. et une prévision de déstockage **de 2% du cheptel (soit environ 200.000 UBT)**, le coût de cette opération

sera de **15.749.594.537 F.CFA, ce qui représente la majeure partie du financement du programme**.

Le processus de l'opération de déstockage stratégique des animaux a été enclenché avec la rencontre des responsables de la BAGRI et de la Chambre de Commerce pour trouver des stratégies de financement de l'opération. La BAGRI a déjà élaboré une offre technique à cet effet (***non communiquée***).
En outre, la Côte d'Ivoire sollicite dans le cadre de ce déstockage stratégique que le Niger assure sa fourniture en bétail et produits dérivés. Dans cette optique, une mission conjointe, Ministre de l'Elevage et Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé du Niger, se rendra incessamment à Abidjan. D'autres pays devraient être également visités pour voir les possibilités d'écoulement du bétail nigérien, et la délégation devrait comporter 2 représentants des organisations professionnelles d'éleveurs.
A la suite de ces missions, un point devrait être fait sur les modalités découlement.

Le prix annoncé pour ce « déstockage stratégique » a fait réagir les représentants des organisations d'éleveurs. Ceux-ci ont précisé qu'il était difficile de faire vendre un bovin à 80.000 F.CFA actuellement, alors que le prix du marché est supérieur même pour une vache. Il sera difficile de faire accepter ce prix aux éleveurs.

NDR : Plusieurs interrogations semblent effectivement se poser par rapport à cette opération :

- ✓ *Pourquoi avoir annoncé tout de suite un prix de 80.000 F.CFA avec le risque de voir les commerçants de bétail s'aligner sur ce prix et l'utiliser pour faire baisser les prix d'achats actuels ?*
- ✓ *Pourquoi annoncer un prix de 80.000 F.CFA alors que les missions de prospections n'ont pas encore été faites et que les modalités ne sont pas déterminées ? Si les marchés prospectés offrent des prix plus intéressants, qui bénéficiera de la différence ?*

Une question a également été posée sur la possibilité d'utiliser le montant de cette opération de déstockage pour acheter plus d'aliments du bétail, ce qui apporterait une quantité suffisante d'aliments et permettrait des déstockages volontaires et progressifs. Il a été répondu que cela n'était pas possible maintenant.
Et pourtant… il serait intéressant de comparer l'allocation des ressources entre compléments et déstockage.

NDR : Le document du programme d'urgence précise que des expériences de déstockage menées lors de la dernière crise ont montré la pertinence de cette opération. *C'est vrai mais il faut quand même regarder la nature et les leçons tirées de cette opération (voir le document «* Opération de déstockage au Niger, les leçons apprises en 2010 »).

En période de crise, le stade de l'urgence détermine le type de déstockage le plus approprié. Lorsque le rapport entre le prix des céréales et celui des animaux augmente, ***le déstockage commercial*** *peut constituer une réponse adéquate.* ***Il consiste à apporter un soutien aux négociants et aux exportateurs*** *pour qu'ils puissent acheter les animaux avant que leur état ne se dégrade.*

Cependant, lorsque l'état des animaux est tel qu'ils n'ont plus qu'une valeur marchande insuffisante pour garantir la sécurité alimentaire des éleveurs et de leurs ménages, alors le ***déstockage par abattage*** *est plus adapté. Il suppose l'achat et l'abattage d'animaux affaiblis par la sécheresse, en vue d'entreprendre une distribution de viande fraîche ou séchée aux communautés sinistrées.* ***C'est ce second type d'opération (déstockage par abattage) qui a été mené en 2010****.*

Enfin, aucune évaluation n'a été réalisée pour mesurer l'impact de ces opérations. Certes les éleveurs et les autorités locales ont exprimé leur satisfaction aux équipes opérationnelles, mais rien ne permet de dire quel a été l'impact réel du déstockage sur la sécurisation alimentaire des ménages et sur la préservation du noyau dur des cheptels.

De plus, dans la mesure où l'état des animaux se dégrade souvent du fait de leur sous-alimentation et du manque d'eau, il serait pertinent d'apporter de l'eau sur les lieux de concentration des animaux et de vendre des aliments de bétail à prix modérés, plutôt que d'affaiblir davantage les animaux par de longues marches à la recherche de pâturages et de points d'eau.

Donc, à priori, le programme d'urgence a opté pour un déstockage commercial dès maintenant, ce qui est une bonne option. Mais le document n'est pas précis sur les mesures à mettre en œuvre, quels acteurs mobiliser et quelles aides sont nécessaires pour favoriser la commercialisation et aider les exportateurs privés.

Si la crise est aussi forte qu'en 2010, il ne faudrait pas négliger la possibilité de lancer également une opération de déstockage par abattage. Cette phase d'urgence se situerait juste avant la période de pluies (avril – mai – juin).
Enfin il faut rappeler que l'opération de déstockage par abattage de 2010 avait concerné environ 4.500 bovins et 20.000 petits ruminants pour un coût d'environ 625 millions de F.CFA. Les prix proposés pour l'abattage des animaux ont varié de 25.000 F. à 75.000 F en fonction des opérateurs… pour des… animaux très faibles.

Il faut rappeler que le programme d'urgence de la campagne 2009 – 2010 du Ministère de l'Elevage prévoyait déjà une opération de déstockage des animaux. Cette opération affichait clairement un achat des animaux ***à prix rémunérateur*** *par des acquéreurs (professionnels de la viande et du bétail) et à d'autres partenaires (ONG et Associations).* ***L'Etat devait garantir l'opération (à l'image de ''l'opération niébé conduite en 2008'') par une subvention à travers ses démembrements afin que les prix pratiqués soient des prix de marché.***

Les Directions Régionales de l'Elevage et des Industries Animales, les Directions Départementales, les Responsables Administratifs, les Associations d'éleveurs, les comités régionaux/sous régionaux de gestion de crises devaient être chargés de l'exécution de l'opération au sein d'un comité. Le dénombrement des effectifs concernés devait se faire au cours du premier trimestre de l'année 2010 et la vente le plus tôt possible pour conserver un embonpoint acceptable des animaux.

Dommage que l'option d'un prix rémunérateur n'ait pas été réaffirmée cette année.